48e ANNÉE. — N° 16.828

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 5, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 29 JUILLET 1918
SAINTE MARTHE
SOLEIL : lever 5h44; coucher 8h32
LUNE : D. Q. le 30; nouvelle le 6

Le fait nouveau

La coopération japonaise entre dans le domaine des faits, après un stage dans celui des prévisions et des espérances. L'ambassadeur du Japon à Paris, M. Matsui, vient de notifier officiellement au gouvernement français « l'acceptation par le cabinet de Tokio du programme de M. Wilson en Sibérie ». On sait qu'il consacre le principe de l'assistance aux Tchéco-Slovaques le long du Transsibérien sous la forme de coopération militaire, d'envoi de vivres et de services auxiliaires. Les troupes japonaises, d'ailleurs, sont en route.

A l'heure où les contingents alliés font de bonne et rapide besogne au nord de Vladivostok, la décision du Japon est le « fait nouveau » dont les conséquences se feront bientôt sentir. Il a été longuement et sagement préparé. Dans les invitations pressantes et les questions parfois indiscrètes adressées à l'empire du Soleil Levant, il y avait quelque méconnaissance de la mentalité du pays. Si désireux qu'ils soient de jouer un rôle mondial en sauvegardant leurs intérêts, les Japonais sont très soucieux de ne pas compromettre leur situation présente par d'aventureuses combinaisons à long terme. Ils ont suivi dès l'origine de la guerre un plan d'action mûrement arrêté.

Le gouvernement avait à désarmer une opposition puissante et aussi les défiances populaires à l'égard d'une expédition lointaine, malaisément ravitaillée, pour des « buts de guerre » incertains. Il a patiemment conquis à ses idées les divers groupements politiques ou administratifs; il a complété l'outillage technique et l'entraînement des troupes. Il s'est assuré les bons offices de la Chine. Et il a laissé entendre aux alliés que le jour où ils croiraient devoir faire appel au Japon pour une action limitée, dont les Etats-Unis approuveraient l'esprit et la lettre, le Japon serait prêt.

Le même travail lent et sûr d'évolution se faisait dans les esprits aux Etats-Unis. Nous n'avons pas à rappeler ici quels incidents avaient créé entre les deux peuples des divisions assez graves. D'autre part M. Wilson se refusait à appuyer jusqu'à l'apparence d'une campagne contre la révolution russe, qu'il ne se résignait pas à « abandonner ». Les événements ont marché; les faits ont parlé plus haut que les malentendus ou les hésitations sentimentales.

Pour ne pas « abandonner » la Russie — ou à vrai dire pour qu'il y eût encore une Russie, — il fallait l'arracher aux convulsions anarchiques des bolcheviks comme à la tyrannie allemande. Attendre les bras croisés un miracle improbable, c'était risquer de consacrer la ruine irrémédiable de ce qui fut un grand empire... Les succès tchéco-slovaques, la révolte des quelques éléments sains de la Russie, gagnant de proche en proche, ont démontré à Washington qu'il fallait agir et laisser agir. On a des raisons de savoir que la coopération japonaise ne sera payée d'aucune compensation. Les assertions les plus formelles sont venues démentir ici les bruits répandus par la presse reptilienne.

Sans doute l'action du Japon, d'accord avec les Etats-Unis, paraît limitée en Sibérie à la liaison avec les Tchéco-Slovaques et à la protection du Transsibérien. Mais il est permis de rappeler que s'il fallait faire face à d'autres exigences, les alliés trouveraient au Japon un armée de quinze cent mille hommes admirablement instruite et préparée par ses missions à la guerre d'aujourd'hui. La valeur individuelle et celle du commandement vont de pair.

Mais c'est là une vision d'avenir. Pour le moment, saluons cette création de fronts nouveaux qui font mieux que de nous ouvrir les champs de l'espoir : ils nous rendent l'initiative sur un terrain qui paraissait perdu, et ils préparent la libération de régions russes vouées hier à l'oppression allemande. Le fait nouveau joue gros jeu pour nous.

Paul BERTHELOT.

NOUVELLES DIVERSES

M. Clemenceau au front

Paris, 28 juillet. — M. Clemenceau a passé l'après-midi d'hier sur le front. Il est rentré à Paris dans la soirée.

Les marins de service à terre mis à la disposition de l'agriculture

Paris, 27 juillet. — M. Leygues, ministre de la marine, considérant que les travaux agricoles vont présenter la plus grande urgence, a télégraphié aux six préfectures maritimes pour leur préciser l'intérêt primordial qui s'attache à ce que les marins affectés aux services à terre du littoral de France et d'Algérie, de Tunisie et de Corse, soient mis momentanément à la disposition des agriculteurs du voisinage toutes les fois que cela sera possible et conciliable avec la marche du service général.

Pour les porteurs de fonds russes

Paris, 27 juillet. — M. Klotz, ministre des finances, a fait savoir à M. Gaudin de Villaine, qui avait déposé une interpellation au Sénat sur la situation faite aux porteurs de fonds russes, qu'une décision serait prise à leur sujet avant trois mois.

Un complot allemand aux Etats-Unis

Newark (New-Jersey), 27 juillet. — Trois individus que l'on croit être des Allemands, soupçonnés de vouloir faire sauter une usine près de la ville, ont été arrêtés puis remis en liberté sous caution.

Un des inculpés avait été surpris allumant une mèche. Les preuves d'un complot ont été découvertes. De nouvelles arrestations sont attendues.

L'Esterel en feu

Toulon, 27 juillet. — L'incendie qui s'est déclaré dans les forêts de l'Esterel a pris des proportions très étendues.

Des troupes ont été détachées des camps de Fréjus et de Saint-Raphaël et travaillent activement à circonscrire le foyer de l'incendie, qui a éclaté à Costebelle.

Le train rapide attendu à Nice n'a pas pu passer.

Des victimes parmi les sauveteurs

Nice, 28 juillet. — La forêt d'Esterel continue à brûler sur divers points; près de 2.000 hectares ont été la proie des flammes.

Les troupes s'efforcent de combattre le sinistre. Quatre Annamites ont été trouvés carbonisés. Plusieurs autres ont été grièvement brûlés.

La séquestration du riche Américain

Moulins, 28 juillet. — Les débats de l'affaire Slater ont continué hier devant la cour d'assises de l'Allier. On a d'abord entendu le personnel domestique des Bouchauds; puis Me Talon, avocat de M. Slater, qui s'est porté partie civile, a mis en évidence les faits qui démontrent la culpabilité des accusés.

Les Allemands ont dû évacuer la rive nord de la Marne

Et nos troupes, en les refoulant, ont atteint la rive sud de l'Ourcq

Paris, 28 juillet. — L'événement capital de la journée d'hier 27 juillet est l'abandon complet par l'ennemi de la rive nord de la Marne et sa retraite sur l'Ourcq.

Nous avions fait remarquer hier qu'il serait sans tarder obligé d'évacuer la portion de cette rive sur laquelle il tenait encore entre Dormans et Reuil, parce qu'elle se trouvait coincée entre l'armée de Mitry à l'ouest et l'armée Berthelot à l'est. Le fait s'est réalisé dans la journée d'hier.

De plus, il a été complété par le repli de l'ennemi, qui a dû vraisemblablement établir le gros de ses forces sur la rive droite de l'Ourcq et ne laisser sur la rive gauche que des arrière-gardes destinées à ralentir notre poursuite. Les conséquences de cette retraite sont : d'abord la possibilité pour nous de rétablir la circulation des trains sur la grande ligne de Paris à Châlons, et ensuite l'évacuation par l'ennemi de la forte position de Villeneuve-sur-Fère et des forêts de Fère et de Ris, devant lesquelles il aurait pu nous retenir longtemps. Enfin, à l'heure actuelle, Fère-en-Tardenois est intenable pour l'ennemi.

La question se pose maintenant de savoir si l'ennemi va retraiter sur la Vesle ou prolonger la résistance sur la rive droite de l'Ourcq. Il existe, en effet, avant d'atteindre la Vesle, de bonnes positions de défense sur le plateau au nord des villages du Grand-Rozoy et de Cramaille, sur les hauteurs qui bordent les rives du Ru-de-la-Pelle, sur le plateau de la ferme de Reddy et dans le bois de Meunière. Toutefois l'occupation de cette ligne ne pourrait avoir d'autre but pour l'ennemi que de lui permettre de gagner du temps, car ses deux ailes, qui ne s'appuieraient pas à des obstacles très forts, risqueraient d'être tournées par les armées Mangin et Berthelot.

Il faut d'ailleurs remarquer que les troupes italiennes, qui sont à notre extrême droite, ont réalisé une jolie avance, puisqu'elles ont atteint la ligne Gueux-Méry-Prémecy, d'où elles menacent les communications de Ville-en-Tardenois avec Fismes.

Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à une réaction de l'ennemi. Il n'a pas l'habitude d'abandonner du terrain à l'adversaire sans essayer de le reprendre. Or, il est établi qu'il possède encore une trentaine de divisions disponibles, et c'est là une masse de manœuvre assez importante pour qu'avec elle il essaie de revenir sur la Marne ou tente un diversion sur un autre point. C'est au lendemain de notre succès que nous devons davantage nous méfier.

Mentionnons en terminant la nouvelle avance de l'armée Gouraud en direction du Mont-Sans-Nom.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 27 juillet (23 heures)

Sous la poussée continue que les troupes françaises et alliées exerçaient depuis plusieurs jours contre les forces allemandes, celles-ci se sont repliées aujourd'hui sur tout le front au nord de la MARNE.

Nos troupes, tâlonnant les arrière-gardes, ont atteint la ligne générale BRUYERES, VILLENEUVE-SUR-FERE, COURMONT, PASSY-GRIGNY, CUISLES, LANEUVILLE-AUX-LARRIS, CHAUMUZY.

La rive droite de la Marne est largement dégagée et nos éléments continuent leur progression à plus de 15 kilomètres au nord-est de CHATEAU-THIERRY.

Sur le FRONT DE CHAMPAGNE, le chiffre des prisonniers que nous avons faits dans la région au sud du mont SANS-NOM dépasse trois cents, dont neuf officiers.

Du 28 Juillet (14 heures)

Au nord de la Marne, nous avons continué notre progression au cours de la nuit. Nos éléments ont atteint la rive sud de l'Ourcq et, sur notre droite, se sont rapprochés de la route de Dormans à Reims.

En Champagne, nous avons repoussé plusieurs attaques ennemies sur nos nouvelles positions au sud du MONT SANS-NOM, et au nord-est de SAINT-HILAIRE nous avons intégralement maintenu nos lignes.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 27 juillet (soir)

L'artillerie ennemie s'est montrée active pendant la journée sur la partie nord du front britannique. Rien d'autre à sign aler.

Du 28 juillet (après-midi)

Hier soir, comme résultat d'heureuses attaques au SUD-EST D'ARRAS et dans les environs de LOCRE, nous avons fait quelques prisonniers et pris des mitrailleuses.

Dans le secteur de GIVENCHY, nos patrouilles ont ramené d'autres prisonniers et une mitrailleuse.

COMMUNIQUÉ AMERICAIN

Du 27 juillet (21 heures)

Entre l'OURCQ et la MARNE, nous avons brisé la résistance de l'ennemi. Nos troupes, en liaison avec celles de nos alliés, continuent la poursuite.

(De notre correspondant spécial accrédité auprès des armées)

Aux armées, 26 juillet. — Des plateaux aux larges ondulations, des blés épais déjà mûris par le soleil d'été, des champs de seigle et de luzerne, des ravins boisés qui descendent en falaise sur des « rus » capricieux, de ci et de là quelques fermes qui, de loin, avec leur toit rouge et leur bordure de vergers, paraissent intactes; en un mot une campagne comme les campagnes de paix du beau pays de France, tel est l'aspect actuel de ce coin du front de l'Aisne à la Marne où la bataille fait rage.

C'est, en effet, une des impressions les plus curieuses, quand on a été habitué aux terrains retournés de Verdun ou de la Somme, que de parcourir des champs où on s'est battu la veille et de les voir avec leur parure coutumière de cultures et de forêts. Les obus n'ont pas creusé le sol; point de ces trous géants de marmites bruyantes. Par endroits, une tranchée amorcée, profonde de cinquante centimètres à peine, un trou de guetteur caché dans les blés, un emplacement de mitrailleuses épaulé au coin d'un bois, et encore tout cela disparaît-il sous d'ingénieux camouflages. C'est ainsi que ce matin, en débouchant à l'est de la forêt de Villers-Cotterets pour aller vers la route de Soissons à Château-Thierry, où je voulais me rendre compte de la physionomie de notre victorieuse contre-offensive, j'avais peine à croire que sur ces plateaux de Vierzy et de Villers-Hélon, dans ce ravin de Vaucastille, la lutte avait été rude et acharnée, tout comme elle le fut, l'an dernier, sur les pentes de Fleury ou sur la côte du Mort-Homme.

Car on se bat très fort par là, et chaque jour l'élan irrésistible de nos troupes nous vaut des gains appréciables, et chaque jour la pression se fait plus violente, la tenaille se resserre, le Boche perd pied, il recule. Aujourd'hui, c'est Villemontoire qui, pris et reperdu, a été définitivement reconquis par nous. C'est surtout Oulchy-le-Château que nous avons encerclé et où nous sommes entrés au petit jour, malgré la résistance acharnée de l'ennemi, qui, retranché dans les carrières au sud et à l'est de la ville, ne voulait pas se résoudre à abandonner un point que le commandement allemand désirait conserver à tout prix.

J'étais à un P. C. de régiment lorsque sont arrivés les premiers prisonniers de l'affaire. Certes, leur moral semble tout autre que celui qui les animait lors des dernières offensives. Ils semblent un peu surpris de voir que c'est eux qui ont attaqué, et que c'est nous qui avons avancé. Ils parlent peu d'ailleurs, mais leur déception est indéniable. Quelques hommes ont une attitude plus ferme et accusent leurs déserteurs d'avoir trahi le secret des opérations.

Suivant le rite habituel, le commandement allemand, pour remonter un moral chancelant, a fait courir les bruits les plus invraisemblables; par exemple, l'histoire d'une grande offensive dans les Flandres ou en Alsace, — on ne sait pas au juste! — qui serait déjà commencée et qui se traduirait par un premier chiffre coquet de 50,000 prisonniers. Il est à remarquer que ce bourrage de crâne se fait à tous les échelons de la hiérarchie. Dans la centaine de prisonniers que j'ai vue se trouvait un hobereau de marque, le propre neveu de von Below, capitaine à la face réjouie, qui a été cueilli à Villemontoire avec tout son bataillon. C'est lui qui, le premier, a parlé de cette colossale offensive imaginaire. Il a même ajouté que les Allemands étaient encore à Château-Thierry! Dans un autre groupe, un officier témoigne, dans ses déclarations, du mécontentement causé dans sa troupe par l'emploi qui en a été fait comme infanterie et qu'il n'a jamais vu depuis le commencement de la guerre.

Enfin, tous sont ahuris de voir autour d'eux un aussi grand nombre d'Américains. Et, de fait, dans tous les secteurs, les Américains sont légion. On en trouve partout, sur les cantons des routes, sur les autos sanitaires des postes de secours, dans les champs avec leurs batteries, sous les bois avec leur campement, et surtout dans les tranchées de première ligne. C'est là que les Boches sont le mieux à même de s'en apercevoir, et ils s'en sont aperçus!

Je vais vous rapporter, comme me les a contées un capitaine de tirailleurs marocains, deux anecdotes qui vous prouveront comment les Américains comprennent la coopération dans cette lutte commune.

Dans un secteur au sud de l'Aisne, les Allemands déclanchent un violent tir de barrage. S'agit-il d'une attaque en préparation? Un officier américain en réserve d'un de nos régiments vient trouver le commandant d'une compagnie et lui dit : « Il va y avoir probablement une attaque. Je suis derrière vous. J'ai quatre mitrailleuses que je mets à votre disposition. Je vais reconnaître les emplacements. Je serai trop heureux de servir sous vos ordres. » Et le capitaine qui me conte l'histoire ajoute : « J'ignorais le nom de cet officier. Je ne sais pas si la chose se fait en Amérique, mais je l'ai embrassé de tout mon cœur de soldat. »

Dans une autre unité prête à partir à l'attaque, un commandant américain se présente et dit au colonel : « Je crois que vous allez attaquer. Je suis prêt avec mon bataillon. Je vais partir avec vous. » Et une demi-heure plus tard partaient côte à côte un bataillon d'un de nos plus braves régiment et un bataillon d'Américains, qui, dans un même élan et avec le même courage, culbutèrent le Boche et lui firent de nombreux prisonniers.

Peut-on trouver de plus touchants exemples de cette fraternité d'armes qui a commencé à donner déjà de si heureux résultats?

Emile THOMAS.

Ils évacueraient Fère-en-Tardenois

Front français, 28 juillet. — Des prisonniers capturés par les Américains dans le voisinage de la forêt de Fère disent qu'ils ont l'ordre de battre en retraite de deux à quatre kilomètres par jour. Ils ajoutent que le commandement allemand voulait marcher sur Châlons d'abord et ensuite se préparer à attaquer Paris.

Fère-en-Tardenois est maintenant sous le feu des canons alliés. L'évacuation par les Allemands paraît probable.

Le moment décisif approche

Amsterdam, 27 juillet. — Le critique militaire de la « Gazette de Voss » considère la bataille actuelle comme décisive.

Il écrit :

« La question qu'il importe de connaître est de savoir de quel côté se trouvent les plus fortes réserves, qui les placera à l'endroit propice, qui en fera usage au bon moment et qui gardera son sang-froid jusqu'au bout, afin de pouvoir administrer le coup final, qui sera peut-être le coup de grâce.

» Il ne peut pas être de notre intérêt de voir la guerre se prolonger en 1919-1920, comme les Britanniques le désirent, parce qu'ils espèrent qu'alors des millions d'Américains seront en Europe. Ils pensent que les Américains opéreront alors une trouée par le poids de leur nombre. Le danger américain se dresse devant nous au moment décisif. L'attaque par les réserves apportera la victoire. »

Une thèse difficile à soutenir

Zurich, 28 juillet. — Les journaux d'outre-Rhin publient une note officieuse sur les événements du front occidental, disant :

« Concernant le retrait du front allemand au sud de la Marne, il s'agit, nous devons le répéter encore, non pas d'une retraite imposée par l'ennemi, mais d'un repli volontaire que les troupes allemandes ont accompli pas à pas et pour des raisons tactiques. Il ne signifie donc pas un succès français, bien que les critiques militaires français continuent à proclamer la victoire du commandement français. Afin de compromettre notre prestige militaire, ils assurent même que notre offensive des deux côtés de Reims visait des buts bien plus importants que les résultats obtenus. Répétons encore une fois que les conquêtes ou les pertes de territoire n'ont aucune valeur décisive dans la guerre actuelle. »

La note conclut en disant que l'Entente se prépare à provoquer en Occident une décision définitive qui, naturellement, ne réussira pas, la population allemande peut en être sûre. On remarquera que la note est en contradiction complète avec les commentaires précédents des journaux allemands, avouant que l'offensive du 15 juillet n'a pas donné les résultats qu'on en espérait. De plus, elle ne parle que du retrait des troupes du kaiser de la rive sud à la rive nord de la Marne; mais, depuis lors, les mêmes troupes ont fait bien du chemin. On veut masquer l'échec pour rendre confiance à l'opinion allemande et donner le change aux neutres. Mais ceux-ci, du moins, ne s'y laissent plus prendre.

L'artillerie d'assaut dans la bataille

Paris, 28 juillet (officiel). — Depuis le 18 juillet, jour de la contre-offensive française entre l'Aisne et la Marne, nos chars d'assaut ont pris une part glorieuse à la bataille.

Après avoir enfoncé les lignes ennemies et facilité la ruée en avant de notre infanterie, ils n'ont cessé d'accompagner ou de précéder nos troupes et celles de nos alliés dans leur progression, faisant preuve d'une habileté manœuvrière, d'une audace hors de pair. Les équipages ont poussé leurs chars au plus fort de la bataille, ne reculant devant aucun obstacle, tout en attaquant les centres de résistances et les batteries adverses sous le feu terrible des mitrailleuses et des canons spéciaux, que l'ennemi concentrait sur eux.

Tant de bravoure a obtenu les meilleurs résultats. Chaque section de chars a réduit une moyenne de quinze à vingt mitrailleuses allemandes. Un certain nombre d'entre eux, prenant à partie des batteries, ont mis le personnel hors de combat et assuré la capture du matériel. Les pertes subies par l'ennemi, du fait des chars d'assaut, sont, aux dires des prisonniers, très élevées.

Du 19 au 23 juillet, les chars d'assaut ont participé quotidiennement aux attaques, et la plupart ont exécuté deux sorties, et certains retournèrent au combat à quatre ou cinq reprises dans la même journée.

A cette date, chaque compagnie comptait trois jours pleins de combat, et des mécaniciens ont eu à leur actif jusqu'à trente heures de conduite, les 18 et 19 juillet.

Le lieutenant Courtade et ses intrépides zouaves

Front français, 28 juillet. — Les prouesses extraordinaires accomplies par les troupes coloniales du général Mangin ne se comptent plus. A l'attaque de Villers-Helon, les zouaves, à qui cette opération avait été confiée, partirent de leurs tranchées en chantant, pendant que leur commandant, le lieutenant Courtade, conduisait la première vague d'assaut la canne à la main. Il n'y avait eu pour ainsi dire aucune préparation d'artillerie.

A cinquante mètres environ de leur point de départ, une mitrailleuse allemande ouvrit soudain le feu sur eux. Il y eut un moment d'hésitation. Alors, le lieutenant Courtade, s'emparant du fusil d'un des zouaves, tua un des mitrailleurs allemands. Les zouaves n'eurent plus besoin d'autre inspiration. Leur ligne s'avança, balaya tout devant elle et encercla promptement toutes les mitrailleuses qui voulurent élever la voix. On cite aussi le cas d'un vaillant zouave, armé d'un fusil automatique, qui s'élança seul à l'assaut d'une mitrailleuse sans cesser de tirer un seul instant. En arrivant à la mitrailleuse son arme était vide. Il ne perdit point son sang-froid et recharga son arme sous le feu terrible de la mitrailleuse. Il succomba bientôt, mais les quelques moments pendant lesquels le feu s'était concentré sur lui avaient suffi pour que ses camarades pussent passer.

La part de l'aviation américaine

Front français, 28 juillet. — Le concours efficace des aviateurs américains a été de nouveau démontré d'une manière frappante par la récente victoire du lieutenant Avery, qui a abattu le capitaine Mainkopf, un des plus fameux aviateurs allemands et qui avait seize victoires à son actif.

Les étrangers engagés dans la bataille

Front français, 27 juillet. — Un récent communiqué allemand, qui restera célèbre par sa façon de démontrer que la seconde défaite de la Marne peut se classer parmi les exploits du commandement et des troupes, ainsi que par son issue victorieuse, cherche à faire entendre que les alliés ont jeté dans la lutte les éléments les plus hétéroclites, empruntés à toutes les nations et à toutes les races, et il énumère complaisamment les Algériens, les Tunisiens, les Sénégalais, les Américains, les noirs d'Amérique, les Italiens, les Anglais, qui ont combattu dans les rangs français.

Nos avantages n'auraient été ainsi obtenus que par le concours de tous nos « auxiliaires ». Quant à notre armée, elle est volontairement omise, comme si elle était hors de cause. Or, parmi les divisions engagées dans la bataille jusqu'à la date du 26 juillet, les troupes étrangères, y compris les troupes indigènes : Sénégalais, Marocains, Algériens, etc., représentent moins d'un tiers. Le reste, c'est-à-dire plus de 70 %, est constitué par des divisions dont la composition est purement française et où se trouvent à l'honneur comme à la peine toutes nos provinces.

Echange de télégrammes entre l'empereur du Japon et M. Poincaré

Paris, 28 juillet. — L'empereur du Japon a fait parvenir au président de la République le télégramme suivant :

Apprenant avec joie la nouvelle des beaux succès remportés par les vaillantes troupes françaises contre la récente offensive allemande, je saisis cette heureuse occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'à la glorieuse armée de la République, ma grande admiration avec mes félicitations les plus chaleureuses.

W. YOSHI HITO.

Le président de la République a répondu à S. M. l'empereur du Japon :

Les félicitations de Votre Majesté causeront une grande joie aux armées françaises qui, en coopération avec les armes alliées, viennent de remporter sur notre ennemi commun des succès si éclatants. J'ai été heureux que la mission militaire japonaise que j'ai reçue ces jours derniers ait pu être témoin de ces glorieuses batailles.

Raymond POINCARÉ.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Le Japon notifie officiellement son intervention en Sibérie

L'HETMAN D'UKRAINE A DÉMISSIONNÉ

Paris, 28 juillet. — **M. Matsui, ambassadeur du Japon à Paris, a notifié au gouvernement français l'acceptation par le cabinet de Tokio du programme de M. Wilson en Sibérie.**

Les Japonais sont en route

Londres, 28 juillet. — L'accord entre l'Amérique et le Japon au sujet de l'intervention est suivi de près par la mise en action de la politique nouvelle. Les forces militaires japonaises sont en route, et débarqueront prochainement à Vladivostok, si même déjà elles n'y sont pas.

L'ARMÉE JAPONAISE

Le corps expéditionnaire allié en Sibérie doit comprendre des unités qui représenteront les armées française et anglaise et les corps tchéco-slovaques campés le long du transsibérien, depuis l'Oural jusqu'à Vladivostok.

« Mais derrière ces premiers soldats, deux grandes armées monteront la garde, fait observer le lieutenant-colonel Fabry dans **Oui**. L'armée française, qui peut facilement faire face aux exigences d'une expédition en Asie sans que la force de son intervention en France en soit diminuée, et l'armée japonaise à pied d'œuvre aux confins de la Sibérie. L'armée japonaise se recrute parmi une population de 54 millions d'habitants. Elle a en temps de paix un effectif de 280,000 hommes. Le Japon peut en mettre sur pied en cas de mobilisation 1 million 400,000. Le chef de l'armée est le mikado, assisté du chef d'état-major général, actuellement le général baron Uchara Yusaka. Sur le pied de guerre, l'armée japonaise se compose de : une division de la garde, 20 divisions actives et 20 divisions de réserve. La division est à l'effectif de 18,000 hommes, dont 13,000 à 14,000 combattants.

» L'instruction est remarquable, poursuivie sans arrêt au cours de la guerre. Les missions japonaises, multipliées et composées avec le plus grand soin, ont largement fait profiter l'armée du mikado des enseignements puisés à toutes les sources et recueillis sur tous les champs de bataille. Réduits au rôle de spectateurs, les Japonais ont vu dans la guerre d'Europe une leçon de choses dont il fallait tirer le meilleur parti au point de vue professionnel. Ils ont, durant quatre années, perfectionné leur armement, leur outillage. Leurs budgets de guerre ont été constamment en croissant. Celui de 1918 était en augmentation de 24 millions de yens sur celui de 1917. On y voyait figurer un projet de réorganisation complet de l'armée qui coûtera près de 60 millions de yens, portera sur une période de dix-huit ans, et aboutira à la formation d'une armée de 25 corps d'armée à 2 divisions.

» Ainsi, c'est une très puissante armée, bien instruite, bien outillée, bien commandée, qui entre en scène avec un tout petit contingent qui ne correspond guère aux chiffres que je viens de rappeler. Ici encore éclate la preuve de la force de l'Entente, sa volonté de s'en servir n'est malheureusement pas aussi éclatante! Mais les événements nous mènent, et qui sait où ils nous conduiront en Sibérie? Aujourd'hui le petit doigt et demain? Demain, peut-être le bras! »

L'OPINION RUSSE

Pétrograd, 27 juillet. — La nouvelle que des troupes japonaises avaient rejoint les Tchéco-Slovaques a provoqué dans les milieux patriotes une joie aussi profonde qu'étaient vives l'inquiétude et la déception des maximalistes. Ces derniers ajoutaient, en effet, une foi absolue aux affirmations allemandes que le Japon n'interviendrait jamais aux côtés des Tchèques.

On mande de Moscou que dès qu'il eut reçu la nouvelle officielle de la première rencontre armée entre les troupes bolchevistes et les forces alliées sur la ligne de Sibérie, Lenine convoqua une réunion extraordinaire du conseil des commissaires. La réunion aurait été très mouvementée, mais on ignore les décisions prises par elle.

L'opinion générale dans les cercles bien renseignés sur l'état d'esprit des masses est que l'intervention nippone va précipiter la chute du régime maximaliste en cristallisant autour des forces alliées toutes les colères et tous les espoirs des patriotes russes.

La presse se borne à annoncer le fait sans commentaires.

L'Entente n'a proposé aucune compensation au Japon pour son intervention

Londres, 27 juillet. — Relativement à la déclaration du journal moscovite l'« Isvestia », le 19 juillet, mise en circulation par Berlin, concernant un prétendu arrangement entre l'Entente et le Japon, aux termes duquel on prétendrait que le Japon recevrait les colonies néerlandaises comme compensation de sa participation à la guerre, l'agence Reuter apprend officiellement qu'une telle déclaration ne repose sur aucun fondement. Jamais l'Entente n'a proposé une compensation au Japon pour sa participation à la guerre. L'allégation est si ridicule qu'une réfutation est à peine nécessaire.

Tchéco-Slovaques et Cosaques vont marcher sur Irkoutsk

Shanghaï, 25 juillet. — On mande de Vladivostok :

Les cosaques de l'Oussourick se sont joints aux Tchéco-Slovaques, dont l'armée de l'est se dispose à marcher sur Irkoutsk.

L'Hetman démissionnaire

Il serait remplacé par un archiduc

Zurich, 28 juillet. — L'Agence télégraphique ukrainienne annonce que l'hetman Skoropadsky aurait donné sa démission, et aurait été remplacé par l'archiduc Guillaume.

L'archiduc Guillaume, âgé de vingt-trois ans, est né à Pola le 10 février 1895. Il est le sixième enfant de l'archiduc Charles-Etienne d'Autriche. Il commande un régiment ruthène stationné en Ukraine méridionale. Le bruit de sa nomination comme hetman de l'Ukraine est un ballon d'essai. Il s'agit pour le moment d'une propagande organisée à Odessa en vue de l'annexion pure et simple de l'Ukraine par l'Autriche, qui ne serait pas fâchée de trouver une compensation en cas d'échec définitif de la combinaison austro-polonaise.

LES DEUX BEAUX-FRERES

Berne, 28 juillet. — La « Freie Zeitung » de Berne fait une révélation intéressante : l'hetman Skoropadsky n'est autre que le beau-frère du maréchal von Eichhorn, qui commande les troupes allemandes d'occupation en Ukraine.

LA FLOTTE DE LA MER NOIRE VA ETRE CEDEE A L'UKRAINE

Bâle, 28 juillet. — Les autorités allemandes ont décidé de céder la flotte russe de la mer Noire à l'Ukraine, qui recevrait aussi les ports nécessaires en Crimée, le gouvernement de Crimée étant hors d'état d'acquérir cette flotte et impuissant pour établir un pouvoir régulier autonome dans le pays.

LES PAYSANS UKRANIENS VEULENT CHASSER LES ALLEMANDS

Zurich, 28 juillet. — Une révolution antiallemande est à la veille d'éclater en Ukraine. Les paysans ont décidé, avec la coopération des grands propriétaires fonciers, de refuser de faire la moisson tant que l'ancien premier ministre ne serait pas remis en liberté et tant que les Allemands n'auraient pas annulé les prix maxima sur le blé, qui ruinent les paysans.

Les têtes de l'ambassadeur von Mumm et du maréchal von Eichhorn ont été mises à prix par l'Association secrète des patriotes ukraniens.

M. MILIOUKOFF ET LES ALLEMANDS

Genève, 27 juillet. — Le « Berliner Tageblatt », qui est opposé à l'entente de l'Allemagne avec les monarchistes russes, écrit : « M. Milioukoff séjourne actuellement à Kiev. On a beaucoup parlé de son désir de provoquer un rapprochement avec l'Allemagne. A la vérité, il fait une visite à l'ambassadeur von Mumm, il y a quatre semaines. Il lui a déclaré que lui et ses amis seraient heureux de s'entendre avec l'Allemagne, mais à la condition que le traité de Brest fut révisé. Sans doute bien des gens en Allemagne pensent aussi qu'une telle révision s'impose. Toutefois, nous ne croyons pas que Milioukoff puisse nous être d'un grand secours. »

LE SORT DE LA FAMILLE DE L'EX-TSAR

Amsterdam, 27 juillet. — Les journaux de Moscou annoncent que la famille de l'ex-tsar est en sûreté dans le monastère d'Abelaska, en Sibérie.

QUI SERA ROI DE FINLANDE?

Bâle, 28 juillet. — Le ministre de Finlande à Berlin déclare complètement dénuée de fondement l'information qui avait annoncé que la Diète finlandaise, dans sa séance du 18 juillet, avait offert la couronne au grand-duc de Mecklembourg.

LE CANDIDAT DU KAISER AU TRONE DE LITHUANIE

Zurich, 28 juillet. — L'empereur Guillaume oppose son veto à la proclamation du duc Urach comme roi de Lithuanie. Le candidat du kaiser est le prince Frédéric-Christian, deuxième fils du roi de Saxe.

LE CHOLERA A PETROGRAD

Pétrograd, 26 juillet (par télégraphie sans fil, officiel russe). — Pendant les dernières vingt-quatre heures, on a signalé 111 cas de choléra.

L'objectif des alliés en Mourmanie

Zurich, 28 juillet. — Selon les dépêches d'Helsingfors aux journaux allemands, les troupes de l'Entente sur la côte mourmane atteignent 15,000 hommes. Ces troupes, avouent les journaux ennemis, sont très bien armées et disposent d'artillerie, de mitrailleuses, d'autos cuirassées et d'une grande quantité de munitions. En face d'elles, il y a les bolcheviks, peu nombreux, et ni commandés ni bien armés.

L'objectif des troupes de l'Entente, le long de la voie ferrée mourmane, serait de couper Arkhangel de Vologda.

En Allemagne

LES PROJETS DE VON HINTZE

Zurich, 28 juillet. — Le nouveau secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, amiral von Hintze, se rendra incessamment au grand quartier général, où il est appelé par l'empereur. Les délibérations auxquelles participeront le chancelier Hertling, ainsi que les membres du grand état-major, dureront plusieurs jours et rouleront sur : 1. La solution de la question des trônes des provinces baltiques; 2. La continuation des pourparlers germano-austro-hongrois au sujet du resserrement de l'alliance; 3. La situation de l'Ukraine; 4. Ce qu'on appelle à Berlin le tour de valse de l'empereur Charles, par rapport à sa lettre au roi Ferdinand.

Rêve-t-il l'invasion de l'Egypte?

Une autre question serait également abordée, si l'on en croit la pangermaniste « Taeglische Rundschau » qui dévoile le véritable motif du voyage en Allemagne de l'ex-khédive Abbas-Hilmi.

« La visite du khédive à Berlin ne sert pas seulement au rapprochement entre les empires centraux et l'Egypte, dit ce journal. Elle prépare aussi une action plus positive. La tentative d'occuper l'Egypte militairement a déjà été faite plusieurs fois durant cette guerre. Jusqu'à présent elle n'a pas été couronnée de succès. Nous sommes sollicités à nouveau, et il ne faut pas oublier que l'Angleterre, même après l'écrasement de la France, n'acceptera pas la paix si elle n'est pas menacée sur le canal de Suez. »

Ces projets fantastiques sont traités avec une certaine ironie par la presse socialiste.

LUXBOURG POURSUIVI

Zurich, 28 juillet. — Lu dans un journal bavarois :

« L'ancien ambassadeur en Argentine, comte Luxbourg, sera poursuivi pour avoir transmis des dépêches inexactes, qui ont fait tant de tort à notre cause. »

La tension turco-bulgare augmente

Rome, 27 juillet. — La tension des relations entre la Bulgarie et la Turquie serait arrivée, selon le « Corriere d'Italia », à un point critique. Des conflits armés se sont produits sur la frontière de la Maritza entre troupes turques et troupes bulgares.

D'autre part, le mécontentement intérieur en Bulgarie contre les personnalités responsables de la guerre grandit de jour en jour.

Le Danemark accorde l'autonomie à l'Islande

Copenhague, 28 juillet. — Une convention passée à Reykjavik entre les délégués des autorités gouvernementales et parlementaires du Danemark et de l'Islande va être présentée à l'approbation des Parlements des deux pays. Par ce projet, le Danemark reconnaît que l'Islande est un Etat autonome souverain réuni en confédération avec le Danemark. Ainsi se réalisent les exigences islandaises.

Un nouveau trait de la férocité boche

Londres, 28 juillet. — Les survivants de deux chalutiers, dont l'un est de nationalité britannique, l'autre belge, ont débarqué dans un port britannique. Ils déclarent que ces chalutiers ont été coulés par un sous-marin allemand, au moyen de bombes, vendredi matin. Les Allemands firent venir les équipages sur la passerelle du sous-marin, où ils restèrent pendant plusieurs heures. Un bateau patrouilleur ayant été signalé, le sous-marin plongea sans avertissement préalable, laissant les pêcheurs à la merci des flots. Trois Anglais et un Belge périrent. Les survivants étaient, depuis trois heures, dans l'eau quand ils furent secourus. Ils disent que les Allemands, avant de couler les chalutiers, enlevèrent tout ce qui av

M. Malvy devant la Haute-Cour

Paris, 27 juillet. — Pas de public à cette audience matinale, qui débute par une question de M. Delahaye. Le sénateur de Maine-et-Loire voudrait que la Cour entendît M. Mauricius, qui fit des conférences pacifistes, et qui a été traité d'« indicateur » de la police.

Le procureur général estime l'audition inutile, et le commandant Beaudier, ancien chef du deuxième bureau au gouvernement militaire de Paris, est introduit.

LE COMMANDANT BEAUDIER

Le commandant Beaudier reprend sa déposition interrompue hier soir. Il termine rapidement l'exposé de l'affaire de la « Victoria » en se plaignant de n'avoir rien pu contre un des directeurs de cette Compagnie. Le témoin parle longuement d'autres affaires pour établir qu'il demandait vainement la dénaturalisation de personnages dangereux affiliés aux finances allemandes. Le commandant Beaudier explique qu'il a eu beaucoup de peine à obtenir que quelques-uns des naturalisés suspects fussent envoyés aux armées.

Il parle de la lutte entre le ministère de l'intérieur et le deuxième bureau, qu'il dut finalement quitter pour être affecté au troisième bureau, où il fut en relation avec tous les journalistes de Paris. Là, il apprit que l'agence « Primo » de Landau faisait raconter qu'il avait été disgracié pour avoir des fiches politiques.

« Pour protester contre de telles accusations, je demandai des conseils à M. Georges Prade, auquel le général Galliéni m'avait présenté, et grâce auquel j'avais obtenu des agents précieux qui fournirent au deuxième bureau des renseignements sur la construction des grands aéroplanes allemands dès 1915. M. Georges Prade ne présenta à M. Ch. Humbert, que je ne connaissais pas. M. Ch. Humbert me dit : « Allez voir Malvy, en gueulez-le ! » (Exclamations.)

M. Malvy reçut le commandant Beaudier qui fit cette déclaration : « Je ne viens pas en solliciteur. Je viens seulement protester contre des calomnies qui font de moi un agent politique au 2e bureau. Est-ce parce que j'ai été candidat à des élections municipales? Me reproche-t-on de m'être attaqué à des naturalisés suspects ? M. Malvy répondit : « Au point de vue professionnel, je n'ai rien à faire contre vous. Je vous reproche seulement ceux qui vous entourent. »

Or, qui avais-je autour de moi ? Lugné Poë ? Mais il est républicain, il vient des confins de l'anarchie ! Le lieutenant Marchand ? Mais il a été du comité électoral de M. Painlevé et de M. Viviani ! M. Malvy ajouta : « Si j'ai supprimé le 2e bureau, c'est parce qu'il faisait de la politique contre moi et j'ai demandé le remplacement du général Clergerie, du général Maunoury et de vous-même. » Je repris : « Puis-je le dire au général Clergerie ? » M. Malvy me répondit : « Oui ; s'il était là, je le lui dirais ! »

Après deux ans passés au front, le commandant Beaudier fut envoyé à Limoges.

Le colonel Gorphet, poursuit-il, m'a accusé de n'avoir rien fait au deuxième bureau. Vraiment ?... Mais combien m'y a-t-il donné de temps ? Cinq semaines !... Et c'est dans ce laps de temps qu'il a pu me juger ! Le témoin termine : Mon attention fut attirée sur M. Malvy par un article paru dans le journal de Trotzky en février 1915 : « les Temps nouveaux ». Cet article fut reproduit dans le journal de M. Malvy, « l'Avenir Gourdonnais ». Il rappelait que M. Malvy avait donné des assurances à Sébastien Faure, et qu'il avait mis au feu toutes les pièces compromettantes de son dossier. Le commandant Beaudier a terminé sa déposition.

REPLIQUE DE M. MALVY

M. Malvy réfute les arguments du commandant Beaudier. Il le fait à l'aide de pièces et de documents dont il donne lecture. M. Malvy fait remarquer que le directeur de la Sûreté générale et le préfet de police ont répondu, par avance à la déposition du commandant Beaudier. Il signale toutefois que la question de dénaturalisation dépendait du ministère de la justice et non du ministère de l'intérieur. M. Malvy s'explique sur les différents cas de dénaturalisation signalés par le commandant Beaudier.

LE LIEUTENANT MARCHAND

On entend alors la déposition du lieutenant **Marchand**, qui parle des efforts qu'il fit pour l'aboutissement de certaines affaires. Il estime que le deuxième bureau était un organe indispensable à la défense nationale.

Le lieutenant Marchand parle de l'affaire de Horn, qui était avocat à la cour pour l'ambassade d'Allemagne. Il fut consulté par elle pour les incidents de Nancy, qui devaient servir de prétexte aux Allemands contre nous ; il la renseignait sur les Alsaciens-Lorrains. Il était en relations avec des Alsaciens internés, à qui il conseillait, dans leur intérêt, de répudier la nationalité française. C'était un Autrichien naturalisé Français. Il se disait Croate. Il allait souvent en Suisse et en Espagne. Une descente eut lieu chez lui. J'eus à examiner ses papiers. Sur mon rapport, il fut exclu du barreau, mais nous ne pûmes rien obtenir d'autre, pas même sa dénaturalisation.

Le procureur général : Vous êtes resté dix mois au 2e bureau ?

R. — Oui.

D. — Avez-vous pendant ce temps obtenu des résultats ?

R. — Le 2e bureau était un organe essentiel à la défense nationale, mais je pense que les résultats qu'il obtint n'ont pas été proportionnés aux efforts faits. Et cela tient non au personnel, mais aux obstacles que celui-ci rencontra.

L'audience est suspendue vers midi et renvoyée à quatorze heures par suite de la déposition du lieutenant Marchand.

LE « BONNET ROUGE » DOUBLURE DE LA « GAZETTE DES ARDENNES »

A la reprise de l'audience, à 14 h. 15, le lieutenant **Marchand** continue sa déposition. Il débute en déclarant qu'un jour il a entendu le lieutenant Desprez raconter que M. Maunoury lui avait dit : « J'aurai la peau du commandant Beaudier. » « Etant à la section de la presse, dit-il, j'ai été frappé de la concordance entre la « Gazette des Ardennes » et le « Bonnet Rouge ». J'ai poursuivi cette étude auprès du capitaine Boucharlion.

» J'ai poursuivi une enquête pour chaque campagne. La première campagne avait trait à la haine ; elle cherchait à montrer que la haine est un mauvais sentiment. Le mot boche est un mot de haine ; il faut le supprimer. Les Allemands sont aimables ; il faut s'en rapprocher. Tel est le thème de la « Gazette des Ardennes ». Même son de cloche dans le « Bonnet Rouge ». La seconde concerne le moral des Français. On tente d'atteindre le soldat en l'attendrissant, en l'effrayant et en lui déclarant que l'Allemagne est invincible. On attaque le moral du civil en essayant de susciter des divisions intestines : l'armée contre le parlement, la manie de l'espionnage. Toutes ces variations se retrouvent dans le « Bonnet Rouge ».

Le lieutenant Marchand ajoute qu'il a constaté que 500 articles échoppés avaient été publiés par le « Bonnet Rouge » malgré l'interdiction formelle de la censure. Il a été établi que les Allemands ont profité des articles du « Bonnet Rouge » censuré pour accuser M. Franklin-Bouillon d'avoir touché 25 millions pour faire campagne contre M. Caillaux.

Le procureur général : Avez-vous vu des articles demandant le maintien de M. Malvy à l'intérieur ?

R. — Oui, et cela m'a frappé. Il en était de même dans le journal « La Tranchée Républicaine ».

UN OFFICIER DE GOURAUD

Le lieutenant Desprez, attaché à l'état-major du général Gouraud, vient confirmer les propos qu'on lui a prêtés lorsqu'il appartenait au deuxième bureau. Il eut de grosses difficultés avec M. Maunoury et la Préfecture de police.

Le procureur général : Vous avez la bonne fortune d'être près d'un général victorieux auquel la France doit sa reconnaissance émue.

Sur une question du procureur général, le lieutenant **Desprez** répond que le deuxième bureau a fait tout son devoir. Quand on a appris les vols de Desclaux, on ignorait s'il s'agissait du chef de cabinet de M. Caillaux.

LE DEPUTE MARIN

On entend ensuite **M. Marin**, député de Nancy, qui parle sur la suppression du deuxième bureau. Il estime que les circulaires de M. Malvy ont été prises en violation de la loi.

M. Marin estime que la suppression du deuxième bureau de Paris a été une faute lourde au moment où il y avait de si grosses recherches à faire.

LES GREVES

L'audience est reprise à 16 h. 50. On entend M. Moriquand, entrepreneur de travaux publics, qui est appelé pour confirmer les déclarations de M. Lapeyrère sur le point de savoir si M. Simyan, attaché au cabinet du ministre de l'armement, était présent à l'entrevue de M. Lapeyrère et de M. Leymarie

M. Moriquand répond affirmativement. M. Leymarie leur dit que le ministre craignait de voir les grèves s'étendre. Il fit remarquer que leurs ouvriers avaient déjà une indemnité de vie chère.

Confrontés, les deux témoins ne sont d'accord qu'un point : La pression faite par M. Simyan pour accorder des augmentations de salaires de 40 %.

DEPOSITION DE M. GEORGES PRADE

On entend ensuite M. Georges Prade, rédacteur au « Journal » :

« Les faits dont j'ai eu connaissance, dit-il, à propos de l'affaire que la Haute-Cour a à juger, se rapportent les uns à ma campagne dans le « Journal » : « Les Boches à Paris, » et les autres aux rapports du 2e bureau avec le ministre de l'intérieur. M. Grosclaude proposa au général Galliéni de me faire attacher au 2e bureau. J'y entrai effectivement. Je fus affecté aux renseignements à l'étranger. Mes fonctions étaient libres et gratuites.

» Je dirigeai un service qui donna des résultats, grâce notamment à l'initiative du commandant Beaudier. Nous acquîmes des renseignements surtout sur les zeppelins. Nous sûmes que de nouveaux hangars étaient construits vers les rivages; que les zeppelins serviraient, par conséquent, sur mer vraisemblablement. Nous sûmes également que les Allemands préparaient un moteur pour avions de 250 HP; qu'ils construisaient des gothas. Un ouvrier entré à Friedrichshafen nous renseigna. Nous dressâmes une liste des principales usines allemandes à bombarder dans la région du Rhin; cela, d'après la production des usines et les fabrications auxquelles elles étaient consacrées. Nous reçûmes et pûmes remettre au général Hirschauer un plan complet des usines de Friedrichshafen. »

M. G. Prade : « M. Humbert me déclara, avec la belle confiance que vous lui connaissez : « Personne ne pourra m'arrêter. » (Hilarité.) J'allais exposer à M. Malvy les principes de la campagne. Je lui déclarai qu'elle ne toucherait ni à la classe ouvrière ni aux principes républicains. M. Malvy m'approuva. C'est dans ces conditions que parurent mes deux premiers articles. Je reçus alors la visite d'Almereyda qui voulait servir de caution à Astmann; j'avoue que je ne trouvais pas la caution énorme. » (Rires.)

Il rappelle que quelques jours après, chez M. Charles Humbert, au cours d'une partie de cartes, M. Malvy dit à ce dernier : « Je t'ai déjà dit que je m'opposais aux articles de Prade. Sa bonne foi n'est pas en cause, mais il y a des inconvénients à ces articles. » M. Georges Prade, qui était présent, fut très surpris de ce langage.

Il rend compte ensuite comment il présenta le commandant Beaudier à M. Malvy au sujet du déplacement de ce dernier et confirme la déclaration du commandant Beaudier de ce matin.

M. Malvy répond et soutient que s'il fit cesser les campagnes de Prade sur les Boches à Paris, c'est parce qu'il avait appris par ses services qu'elles pouvaient provoquer de l'agitation, et il dit à M. Charles Humbert de lui transmettre les renseignements que Prade avait sur les étrangers suspects.

M. GAIL

On entend ensuite **M. Gail**, directeur du bureau central de renseignements. C'est lui qui succéda au commandant Beaudier.

Le défenseur, M. Guillain, constate qu'à la commission d'informations, M. Gail déclara que le commandant Beaudier avait emporté des dossiers et qu'il avait donné des ordres à ses subordonnés de ne rien lui communiquer.

M. Beaudier demande à être entendu. Il nie avoir rien fait ni rien dit de semblable.

M. G. Menier : Quelles pièces vous remit M. Beaudier ?

M. Gail : L'« Avant Guerre », de M. Daudet, les rapports Marchand, quelques dossiers.

M. Guillain : C'est très important que le premier document remis par M. Beaudier à son successeur ait été un livre de M. Léon Daudet.

L'audience est levée à six heures vingt.

Audience lundi, à deux heures, pour l'audition de MM. Viviani, Ribot et Briand.

LA BATAILLE BORDEAUX

Il y a un an

29 JUILLET 1917

Le sous-marin allemand « B.-23 », fortement endommagé, se réfugie en Espagne, à La Corogne. Il est interné.

Remaniement du cabinet belge.

L'appel de la classe 20

LE RAPPORT DE M. HENRY PATE

Paris, 27 juillet. — Voici les passages essentiels du rapport fait par M. Henry Paté, au nom de la commission de l'armée, chargée d'examiner le projet de loi relatif au recensement, à la révision et à l'appel de la classe 1920 :

« La prolongation de la guerre et le souci de la victoire certaine nous font un devoir de prévoir l'utilisation possible aux armées de la classe 1920. Le projet qui vous est soumis, modifié en son article 5 par votre commission, d'accord avec le gouvernement, constitue une mesure de sage prévoyance dont l'utilité est indiscutable. La classe 1920 peut, en effet, être nécessaire un jour pour apporter à nos effectifs, au moment utile, le renforcement dont ils pourront avoir besoin. Nous avons donc le devoir de nous tenir prêts à toute éventualité. »

Parlant des opérations à venir, des conseils de révision, le rapporteur ajoute :

« Etant donné que la révision aura lieu plus tôt que pour les classes précédentes, les conseils de révision devront se montrer plus sévères et plus difficiles pour déclarer bons les jeunes gens qu'ils auront à examiner.

» Le contingent formé par la classe 1920, les ajournés des classes 1918 et 1919, et les exemptés de la classe 1919 ne pourra être appelé sous les drapeaux qu'après le vote d'un projet de loi spécial qui devra en déterminer la date. Le droit de discussion sur l'opportunité de l'appel de ces jeunes gens de dix-huit ans est donc réservé et se trouve soumis aux nécessités de la bataille et de la défense nationale. »

Les vieilles classes

Examinant ensuite les promesses qui ont été faites antérieurement au sujet de la libération des vieilles classes, le rapporteur dit :

« La paix russe, l'offensive austro-allemande en Italie, la ruée allemande sur notre front, n'ont pas permis de réaliser les espoirs que certaines propositions et certaines promesses avaient fait naître chez les hommes des vieilles classes. Celles-ci en ont éprouvé une grande déception. Le devoir de votre commission est de s'en préoccuper, sans cesser d'envisager les mesures qui peuvent modifier leur situation ou alléger leurs fatigues, et d'amener les gouvernement à prendre des engagements qui doivent être tenus.

» Appelé devant la commission, M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, nous a fait cette déclaration : « Les classes 1888 » et 1889 seront libérées. Ceci est à l'étude » immédiate. D'autre part, il a paru possi» ble de mettre en sursis illimité, soit à la » terre, soit dans les usines, soit pour les » professions diverses, tous les hommes de » la classe 1890 qui sont encore à la dis» position du ministère de la guerre et qui » se trouvent dans les dépôts, les services » et les unités. En ce qui concerne les hom» mes de la classe 1891, encore présents aux » armées, ils doivent être repris à l'inté» rieur comme les autres. Voilà ce qui peut » être fait incessamment. »

» Dès maintenant, notre commission va continuer à étudier, d'accord avec le gouvernement, s'il n'est pas possible de faire mieux, en tenant compte, bien entendu, des nécessités de la défense nationale. »

L'accord entre les alliés et le conseil régional mourman

Londres, 27 juillet. — Par sans fil officiel russe a été télégraphié avant-hier le texte de l'accord conclu entre les alliés : Grande-Bretagne, France et Amérique et le conseil régional pour la défense de la région mourmane contre les entreprises de la coalition germanique. Cet accord, sanctionné par le conseil régional le 7 juillet, dit :

« Toutes les forces russes armées de la région mourmane seront placées sous la direction d'un commandement nommé par le conseil régional. L'admission de volontaires russes dans les régiments alliés est autorisée dans des détachements composés d'un nombre égal d'étrangers et de Russes.

» Les représentants alliés doivent fournir au commandement russe l'aide nécessaire en équipements, approvisionnements et transports et en ce qui concerne l'instruction des forces armées constituées. Le ravitaillement de la population de la région tout entière doit être assuré. Les rations allouées aux civils russes seront les mêmes que celles distribuées aux soldats des forces alliées en Mourmanie.

» La distribution des vivres sera confiée à des troupes russes de confiance. Les dépenses faites par les armées alliées seront supportées par leurs gouvernements respectifs. L'assistance financière nécessaire sera accordée au conseil régional.

» Les représentants de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis affirment, au nom de leurs gouvernements respectifs, que les nations alliées ne nourrissent aucun projet de conquête en ce qui concerne la région mourmane prise en tout ou dans ses parties. Le seul but de la convention présente est de sauvegarder l'intégrité du territoire de cette région pour une grande Russie unie. »

Des Français combattent en Sibérie

Paris, 27 juillet. — L'autre jour, le ministre de la guerre bavarois parlait d'un front des alliés qu'ils s'efforçaient vainement de créer en Sibérie. Aujourd'hui, une dépêche venant de Vladivostock annonce qu'au nord de cette ville, 11,000 Austro-Allemands, Turcs et Russes gardes-rouges ont été battus et dispersés après deux heures de combat. Le front que niait le ministre bavarois se constitue donc; il n'est encore qu'une ligne de couverture pour une intervention de plus grande envergure.

On nous permettra aujourd'hui de dire que des Français combattent dans les rangs des Tchéco-Slovaques, qui forment une bonne partie de ces forces de couverture.

Laiteries et entreprises de transformation de lait

Il est rappelé aux intéressés qu'aux termes du décret du 1er juillet 1918 (« Journal officiel » des 5 et 6 juillet), tout industriel directeur de laiterie, de coopérative ou d'une entreprise de transformation du lait (fabrique de fromages, de beurre, de lait condensé et de tous autres dérivés du lait) exportant ses produits hors du territoire de la commune où est située son usine, doit adresser, avant le 1er août 1918, au préfet du département, les déclarations suivantes :

A) Quantités de lait ou de crème ramassées par mois, du 1er janvier 1913 au 30 juin 1918.

B) Quantités de sous-produits fabriqués (y compris les sous-produits des industries beurrière et fromagère destinés à l'alimentation du bétail, veaux et porcs, ou aux usages industriels (préparation de la caséine, du sucre de lait, de l'acide lactique, etc.), par espèce et par an, pour les années 1913 à 1917 inclus et pour le premier semestre 1918.

C) Nombre et type des appareils de pasteurisation du lait, si l'exploitation en possède.

Il sera fait une déclaration distincte pour chaque établissement appartenant à un même propriétaire ou à une même Société.

Les entreprises dont l'objet exclusif est la vente du lait frais, pasteurisé ou non, pour la consommation en nature ne sont pas astreintes aux déclarations spécifiées ci-dessus.

Les déclarations, datées et signées, seront faites en double exemplaire, conformément aux modèles annexés au décret précité, et envoyées par la poste, sous pli recommandé, au préfet du département dans lequel est situé l'établissement d'exploitation.

Les établissements rentrant dans les catégories définies à l'article 1er, qui désireraient entrer en exercice postérieurement à la publication du décret seront soumis à une autorisation préalable du préfet du département.

La demande d'autorisation devra indiquer le nombre des appareils de pasteurisation utilisés par l'établissement, ainsi que les quantités mensuelles de lait et de crème dont il aurait besoin et de sous-produits qu'il pourrait fabriquer.

L'heure d'ouverture du marché des Capucins

Le maire de Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur,

Considérant qu'en réorganisant le marché des Capucins par l'arrêté du 29 mai 1918, la municipalité a essentiellement tenu à ce que le consommateur puisse lui-même s'approvisionner en denrées alimentaires par des achats faits au producteur ou à son représentant sans l'intervention d'un intermédiaire quelconque;

Qu'il résulte des constatations faites que la réduction tout à fait anormale des apports de denrées en facilite l'enlèvement très rapide, dès l'ouverture marché, de la part des acheteurs en gros et demi-gros, et ce, au détriment du consommateur, qui, ne pouvant se rendre sur les lieux de vente qu'à une heure tardive, ne trouve plus qu'un marché totalement dépouvru;

Considérant qu'un tel état de chose vient à l'encontre des intentions formelles de la municipalité;

Qu'il y a lieu, dès lors, pour que le consommateur ait la certitude de trouver sur le marché, tout au moins pendant un certain temps, les denrées alimentaires qui lui sont nécessaires, de retarder, à titre provisoire, l'heure d'ouverture du marché de première main de la place des Capucins;

Arrête :

Article premier. — L'heure d'ouverture du marché de première main de la place des Capucins est provisoirement reportée de cinq heures à six heures du matin.

Art. 2. — Les contrevenants au présent arrêté, qui entrera en vigueur le 29 juillet courant, seront poursuivis conformément aux lois, sans préjudice des mesures administratives jugées nécessaires.

Légion d'honneur

Parmi les récentes nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur, nous avons le plaisir d'en relever plusieurs qui honorent le corps médical bordelais.

Rappeler en détail les mérites et les travaux de chacun des nouveaux décorés, comme nous voudrions le faire, nous serait impossible. Nous devons nous borner à citer leurs noms, en adressant à ces praticiens distingués des félicitations aussi justifiées que sincères.

Ont été promus chevaliers :

MM. les docteurs P. Bégouin, médecin-major de 1re classe, médecin titulaire des hôpitaux, professeur à la Faculté de médecine, chirurgien des formations sanitaires de Bordeaux.

J. Duvergey, médecin-major de 2e classe, chirurgien titulaire de l'hôpital Saint-André, professeur agrégé à la Faculté de médecine

Joseph Guyot, médecin titulaire de l'hôpital Saint-André, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Est, depuis 1896, à la tête d'une auto-chirurgicale qu'il dirige avec grande compétence et autorité.

E. Ginestous, médecin-major de 2e classe, du centre ophtalmologique de la place de Bordeaux.

Pierre Lande, médecin-major de 2e classe, médecin légiste de la ville de Bordeaux, chef du laboratoire de médecine légale de la Faculté de médecine.

Avis à la classe 20

EPREUVES DE NATATION

Les épreuves de natation, pour le C. P. S. M., et celles du brevet de spécialité, « nageur classé », réservées à la classe 20, auront lieu pour la 3e subdivision, à Bordeaux, établissement des Bains Girondins, quai de la Grave, mis gracieusement à la disposition de l'autorité militaire, le 4 août, à 16 h. 30.

La direction de l'Ecole de natation et de sauvetage de la Gironde (établissement des « Bains Girondins », enverra gratuitement, sur demande, le programme des examens.

Manifestation patriotique en l'honneur des mutilés

Pour la seconde fois, la population bordelaise a rendu hommage à ses glorieux mutilés. Elle a répondu en foule considérable à l'appel des organisateurs de la manifestation du 28 juillet.

Cette manifestation, on le sait, devait commémorer la remise du drapeau de la Société mutuelle Aide et Protection, destinée à faciliter la vie aux braves mutilés. Elle était présidée par MM. Olivier Bascou, préfet de la Gironde; Petisné, secrétaire général; Charles Gruet, maire de Bordeaux, assisté de plusieurs adjoints; le général Halloulin, commandant la 18e région, etc. De nombreux soldats et des grands blessés des hôpitaux de la ville étaient présents.

A neuf heures trente, sur les allées de Tourny, les différents drapeaux des Sociétés ont été solennellement présentés. Puis, quelques minutes après, le cortège s'est formé, et, précédé de la fanfare de la colonie Saint-Louis, s'est dirigé vers la place Magenta.

Sur tout le parcours, les héros ont été l'objet de manifestations enthousiastes.

Devant le monument aux Morts pour la Patrie, le bureau de Aide et Protection et celui de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des mutilés de guerre de Bordeaux ont reçu les autorités. Le maire de Bordeaux a répondu à la courte allocution du président, et, aux applaudissements de l'assistance, a remis officiellement le drapeau de l'Association aux anciens élèves de l'Ecole, si habilement dirigée par M. le docteur Gourdon, qui assistait à la cérémonie.

Pour terminer, la « Marseillaise » a été chantée par M. Raoul Vacher, amputé d'une jambe. L'Hymne national était accompagné par une musique américaine, à qui les spectateurs ont fait fête.

A 11 h. 30, à la cathédrale Saint-André, a eu lieu une messe, au cours de laquelle on a procédé à la bénédiction du drapeau.

Ecole des mutilés de guerre de Bordeaux

Section des mécaniciens d'automobiles

Les cours de la 3e promotion de la section des mécaniciens conducteurs d'automobiles viennent de prendre fin, et 16 candidats ont été reçus avec félicitations du jury. Tous ont été immédiatement placés avantageusement.

Les mutilés et estropiés de guerre qui, ne pouvant continuer leur ancienne profession, désireraient apprendre ce métier devront adresser une demande à M. le directeur de l'Ecole, 30, rue du Hamel, à Bordeaux.

La durée des cours est de six mois; ils recommenceront le 1er août.

Ouverture des frontières suisse et espagnole

Les frontières suisse et espagnole sont ouvertes depuis le 27 juillet à cinq heures.

Brevet élémentaire

Aspirantes

Sont définitivement admises les aspirantes dont le nom suit :

Miles : Abadie, Aubert, Audoin.

Babouet, Barbe, Barès, Bargeaux, Barraud, Bascle (Simone), Baudet, Bégué, Bergeon, Bergey, Bertruc, Blavignac, Bodson, Bordenave, Bouchenot, Bouffard, Bourle.

Capdevielle, Cazeaux, Chastanet, Chatelier.

Darès, Daunesse, Dauriac, David, Deligarde, Deschamps, Desmond, Dubourg, Ducos, Dupond.

Fabre, Faivan, Farge, Fargier, Farmer, Favoreau, Ferbos (Fernande), Fontaine, Frappier, Furet.

Galaup, Gardelle, Gavoty, Geley, Gondat, Gouzy, Guérineau.

Herbé, Hilb, Huyard.

Jouqua.

Labardie (Marie), Lagueyte, Lalanne, Larrue, Lauga, Laurent, Lecœur, Lestage, Liquard, Londey.

Marmouget, Martin, Mercié, Merville, Meynieu, Meynot, Milepied (Alice), Mivielle, Moulis, Musquin.

Nadau.

Payaa, Pébosq, Périn, Pezet, Philibert, Foulit, Pouygaraut, Pujol (Antoinette), Pujols (Lucienne).

Quintrie-Lamothe.

Reigniez, Rivals, Roesberg.

Saumos, Sauvage (Madeleine), Sauvêtre (Annei, Selleron, Simion.

Tartanac, Trassoudaine.

Vallansot, Verdant, Verstraeten.

Yeux.

Les épreuves orales continuent pour les aspirantes qui se présentent à la fois à l'Ecole normale et au brevet.

Ecoles pratiques de commerce et d'industrie

Listes par ordre de mérite des candidats et candidates admissibles :

GARÇONS

Gravier, Günzler, Chassagne, Chèvre, Hammes, Pilon, Escurignan, Eugène Jarrion, Cornardeau, Pruc, Dubos, Monthieu, Pontieux, de Massaud, Lafon, Raoul Dufau, Miossec, Descat, Résiljeac, Ducos, Soumet, Esquerré, Philibert, Pachan, Majis, Groshenry, Larrisquat, Pinaud, Dupeux, Laplane, Sorbeyrol, Planiol, Piolle, Dufilh, Magniol, Favori, Bouet, Ferraut, Raymond Morel, Chevrier, Yves Laventure, Gaston Lalanne, Dupouy, Delpech, Gourguechon, Midan, Lesplau, Ocasverro, Fredon, Pais, Laran, André Lavergne, Ampournalès, Villenave, Lavialle, Prosper, Poujeaux, Dussaut, Destephen, Labasse, Rochet, Mesplet, Blochet, Caillau, Robert Lavergne, Favart, Roussillon, Cavignac, Barrière, Le Berrigaud, Soubrié, Dupeyron, Léonard, Landais, Degans, Depardieu, Lequintrec, Déréthé, Sallenave, Denjean, Langlois, Lafaye, Falque, Calvignac, Monestier, Affre, Passemard, Lanoue, Léopold Lalanne, Sarrette, Perivier, Tauhuré, Dessombs, Freneix, Montassier, Paul Dufau, Pons, Tourcasnières, Nières, Dagens, Chouvac, Garreau, Poriel, Serpet, Maurin, Negrotto, Pierre Trémont, Nouelle, Bouffartigue, Dragon, Farge, Castets, Dasque, Roger Morel, Rousset, Bergeron, Sauvanet, Porsain, Barde, Béziat, Borel, Delmas, Le Goff, Labeyrie, Deverdun, Gulbert, Fujos, Rouhaut, Godrie, Lagueyte, Daguerre, Meymat, Abeau, Bastide, Bethe, Couronneau, Jeanty, Paysseau, Desmarié, Lapaloque, Robert Durrieu, Lionnet, Martin, Desprès, Nebout, Roger Lamarque, Desport, Castéra, Grenaud, Clarac, Descamps, Touzan, Nogaret, Madrelle, Couerbe, Daulier, Baradat, Callen, Depeyre, Ousset, Contamali, Delcampe, Bedoni, Durand, Cazeaux, Laguegay, Zubiri, Champdavoine, Laguerre, Redon, Buisson, Roumazeilles, Darsouze, Mano, Chastang, Attané, Héraud, Duniau, Ordonneau, Rigail, Roux, Fisse, Faurens, Souillé, Laborderie, Faurier, Lacomme, Robin, Garcia, Maugendre, Marsault, Cassagne, Barès, Jean Lalanne, Coutreau, Anouil, Frouge, Rebeyrol, Simon, Paponneau, Bert, Bessières, Darribère, Lung, Leymergie, Beighau, Robert Elie, René Durieux, Raoul Cosset, Gilbert Trémont.

Liste supplémentaire : Berbage, Raymond Lamarque, Puenère, Georges, Octave Jarrion, Larrède, Roy, René Bret, Nissou, Merlet, Hustache, Dabeaux, Bessaguet, Duperier, Peyroulet, Portées, Hertmann, Dihars, Agard, Piedayce, Laborde, Fadeuille, Laugénie, Groulier, Artoson, Robert Lalanne, Capleville, Failleret, Fouche, Cazenave, Jager, Piantevigne, Millaut, Broulard, Sapis, Babin, Louis Cosset, Bellot, Ville

Candidats étrangers à Bordeaux : Gutierrez, Reparal, Barbazanges, Tacholres, Salles, Villetorte, Grignon.

L'appel des candidats aura lieu le mardi 1er octobre 1918, à huit heures du matin, au siège de l'Ecole, 44, rue David-Johnston.

JEUNES FILLES

Sourgen, Puyo, Delage-Damon, Déneux, Lahitte, Dutreuilh, Jean, Verdier, Andrée Cazenave, Rousset, Ferradou, Lagrange, Missotte, Camy, Fortin, Garcie, Herrera, Blanquié, Courau, Dufau, Laulhère, Renault, Lamothe, Coulausse, Darribehaude, Lamaud, Bachère, Bouchetel, Jaffart, Landesque, Dugot, Delmas, Etchecoin, Cazade, Duchamp, Laugénie, Marguerite Carrère, Yvonne Lasserre, Vidalon, Laujol, Belissen, Bos, Jouvy, Louise Lalanne, Fernande Lasserre, Barbe, Fargeaudoux, Charlotte Martin, Lafeychine, Mazeau, Janiaux, Busca, Marie-Louise Garat, Cosse, Fermo, Sabadie, Andrée Carrère, Dugoua, Manas, Noguès, Bouchard, Caussèque, Costures, Lacombe, Domenzet, Labède-Couret, Mons, Dufourg, Fourment, Lacau, Magnet-Peleu, Barbedette, Chambaudy, Husté, Larrue, Ben, Durios, Suzanne Pascouau, Sautet, Descrambes, Caliot, Carrassoumet, Caussade, Fontan, Mondot, Profit, Farré, Héliès, Géralda Robert, Castagné, Marie-Louise Delile, Idrac, Roquebert, Soulié, Andreucetti, Baudot, Boissière, Bousquet, Jeanne Garat, Hourticq, Perruchon, Lafarge, Mensenat, Bartholomé, Linol, Olé, Faure, Guyard, Laporte, Auzanneau, Crayssac, Dufour, Tauzia, Fondevila, Boireau, Combacau, Desaydes, Dupin, Lacoste, Léglise.

Liste supplémentaire

Henriette Delile, Buisson, Sajous, Villenave, Jarrion, Dumas, Grimal, Mangiagalli, Salamagne, Algayon, Monié, Malaval, Puchereau, St-Loubouë, Vaillend, Cazes, Démons, Gatuingt, Louey, Monnastre-Picamilh, Tissèdre, Romathier, Condis, Darès, Paquet, Barreau, Jousselme, Reberteau, Campan, Descossys, Lapergue, Lavergne, Charrier, Planchon, Marcelle Lurie, Otton, Pouey, Roux, Bellin, Pacalou, Jeanne Rivière, Thoorens, Fruchard, Lanuscou, Sallefranque, Vidaillan, Jeanne Lalanne, Lavialle, Molis, Saulière, Falvan, Gatineau, Laban, Saint-Martin, Dehillotte, Vien, Cornil, Croizet, Devos, Poussade, Denise Rivière, Ducasse, Garez, Kozakiewicz.

Candidats étrangers à Bordeaux

Gros, Chadeneau, Fayolle, Gaufier, Cognault, Lasseville, Moussard, Caussé, Labattut, Lacaze, Escard, Lucienne Marrot, Lagarde, Sarrazin, Boirie, Emilienne Marrot, Maleplate, Betremieux.

L'appel des candidats aura lieu le mardi 1er octobre 1918, à huit heures du matin, au siège de l'école, 152, cours d'Espagne.

Poids public de Bordeaux

Les tarifs de pesage, mesurage et jaugeage du poids public, révisés par délibération du Conseil municipal approuvée par M. le Préfet de la Gironde en date du 9 juillet 1918, entreront en vigueur le 1er août prochain.

Des tableaux de ces nouveaux tarifs sont affichés : dans le bureau de l'inspecteur principal, 42, quai des Chartrons; dans ceux des préposés, rue Raze, 5; dans les postes de ponts-bascules Lucien-Faure et quai de Bourgogne; à l'abattoir et au marché aux porcs, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Répartition du sucre

AVIS AU COMMERCE DE L'EPICERIE

La remise des coupons numéro 2 de juillet, détachés de la carte individuelle d'alimentation et dûment collés sur formule B n° 3, devra s'effectuer, accompagnée des bordereaux réglementaires, à partir du 1er août.

1° Pour les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Caudéran, Le Bouscat, Bruges, dans les bureaux des raffineries locales : Abribat, 130, rue Achard; Bertault, 59, rue de Tivoli, et 9, rue du Moulin; Frugès, 32, quai Sainte-Croix, dans l'ordre suivant :

Les 1er et 2 août, les commerçants dont le nom commence par les lettres A, B, C.

Les 3 et 5 août, ceux des lettres D, E, F, G, H, I, J, K.

Les 6 et 7 août, ceux des lettres L, M, N, O.

Les 8 et 9 août, ceux des lettres P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

2° Pour les autres communes du département : à la mairie de chaque commune.

Les coupons J, A, T, V (500 grammes) pourront être remis collés, sans distinction de lettre, sur formule B n° 3.

Les coupons E (750 grammes), enfants au-dessous de trois ans, formant une catégorie spéciale, seront collés à part sur formule B n° 3.

Nota. — Devront être déposés, en même temps que les coupons de la carte individuelle d'alimentation précités, les coupons des permissionnaires, malades, etc., etc., délivrés en juillet.

Fabrication et vente du pain

(Exécution de l'arrêté préfectoral du 23 juin 1918)

Boulangers désignés pour la fabrication et la vente des pains dits de « régime » (pain complet, pain sans sel et pain de gluten), du 29 juillet au 11 août prochain inclus :

Duclerc, rue des Retaillons, 35; Bidon, cours Balguerie, 3; Gaillard, rue Saint-Joseph, 9; Recurt, rue de la Course, 30; Felletin, rue Porte-Dijeaux, 57; Andlande, rue Huguerie, 19; Lapierre, rue Paulin, 58; Audinet, rue Naujac, 63; Angia, rue de la Cour-des-Aides, 5; Lagrange, place Pey-Berland, 13; Claverie, rue Lacanau, 28; Mortemousque, rue des Remparts, 7; Garguet, rue des Ayres, 10; Pléchat, rue Ste-Colombe, 42; Chefnourry, rue Sainte-Eulalie, 36; Crispy, rue Sainte-Catherine, 200; Bila, rue Leberthon, 25; Bussy, cité de Rome, 11; Bouffartigue, rue Rateau, 7; Damourette, cours de Bayonne, 160; Cot, rue Furtado, 72; Bonnefous, cours de Toulouse, 280; Sancerin, rue Emile-Lamothe, 24; Jambon, avenue Thiers, 6; Labeyrie, rue Fornoy, 21; Séguet, rue Achard, 207; Turpaud, rue Delbos, 106.

Seuls, les pains dits de « régime » (pain complet, pain sans sel et pain de gluten) pourront, comme par le passé, être fabriqués et mis en vente sur production de certificats médicaux, aux conditions actuelles de forme et de poids, par un certain nombre de boulangers désignés d'avance et à tour de rôle par les municipalités.

Ouverture des marchés

Les marchés de la place Saint-Michel et de la place Camille-Julian seront ouverts le 1er août prochain, de 6 heures du matin à 12 heures.

Avis de recherche

On recherche l'enfant Albert Bonnard, onze ans, qui a quitté l'orphelinat Gradignan. Il est coiffé, vê